

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Arrêté du 30 juin 2010 portant nomination de membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2010 (50^e promotion)

NOR : SASS1030580A

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique et le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment les articles R. 123-6 premier alinéa, et R. 123-28 ;

Vu les arrêtés du 9 août 1990 et du 30 janvier 1996 fixant la liste des diplômés permettant de faire acte de candidature au second concours prévu à l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale ;

Vu les arrêtés du 12 octobre 2005 fixant les modalités d'application de l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale en ce qui concerne la nature des épreuves, l'organisation et la discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu les arrêtés du 9 août 1990, du 10 février 1994 et du 12 novembre 2001 fixant la composition du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2009 fixant les dates des épreuves écrites et orales, la liste des centres d'épreuves écrites pour les concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2010 (50^e promotion) ;

Sur la proposition du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 8 avril 2010,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés :

M. Le Cacheux (Jacques), professeur des universités à l'université de Pau-et-des-Pays-de-l'Adour, président du jury.

M. Legendre (François), professeur d'économie à l'université de Paris-Est-Créteil, vice-président du jury.

Article 2

Membres du jury

M. Arzel (Gilles), directeur évaluateur à la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

M. Bouilloux (Alain), maître de conférences à l'université Lyon-II.

M. Chailland (Alain), conseiller référendaire à la Cour des comptes.

M. Donnay (François), directeur de la Mutualité sociale agricole Nord-Pas-de-Calais.

Mme Duro (Marie-Agnès), fonctionnaire au ministère de l'éducation nationale.

Mme Loppin (Christine), directeur de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Puy-de-Dôme.

M. Naudon (Jean-Philippe), directeur du recouvrement à la Caisse nationale du régime social des indépendants.

Mme Plassart (Agnès), administrateur civil, déléguée du groupement d'intérêt public santé-protection sociale internationale.

M. Reuzeau (Jean-Claude), directeur de la caisse régionale d'assurance maladie du Languedoc-Roussillon.

M. Tromeur (Éric), directeur de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales à Marseille.

Article 3

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

Mme Baruchel (Nathalie), maître de conférences à la faculté de droit de Grenoble.
M. Boissy (Laurent), commissaire du Gouvernement au tribunal administratif de Dijon.
Mme Clair (Élodie), directeur-adjoint à la caisse d'allocations familiales de Créteil.
Mlle Dauffy (Laurence), directeur des professions de santé à la caisse primaire d'assurance maladie de la Seine-Saint-Denis.
M. Davila (Michel), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie d'Albi.
M. De Palma (Francesco), maître de conférences à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.
M. Depincé (Arnaud), agent-comptable au laboratoire central des ponts et chaussées.
M. Fetet (Simon), rapporteur général adjoint pour la sécurité sociale, auditeur à la cour des comptes.
Mme Jamot (Christelle), directeur de la caisse de mutualité sociale agricole d'Alsace, site de Colmar.
M. Khennouf (Mustapha), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.
M. Orlandini (Julien), directeur territorial à la caisse d'allocations familiales de Marseille.
Mme Rabiller (Stéphanie), maître de conférences à l'université de Pau-et-des-Pays-de-l'Adour.

Article 4

Examineurs spécialisés pour les épreuves techniques orales

Gestion comptable et financière

Mme Bigot (Claire), agent comptable de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF.
Mme Chalayer-Rouchon (Sylvie), maître de conférences à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

Droit du travail

M. Landais (Marc), directeur des relations sociales à l'AGIRC-ARRCO.
Mme Julliot (Sophie), maître de conférences à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Droit public

M. Beaudouin (Christophe), directeur de la caisse d'allocations familiales de la Haute-Loire.
Mme Jourdan (Dominique), premier conseiller à la cour administrative d'appel de Lyon.

Législation de sécurité sociale

Mme Boudineau (Christine), directrice des retraites, du recouvrement, des clients et de l'animation du réseau à la Caisse nationale du régime social des indépendants.
Mme Rebecq (Geneviève), maître de conférences à la faculté de droit de Toulon.

Science politique

M. de Maillard (Jacques), professeur de sciences politiques à l'université de Rouen.
M. Rozan (Arnaud), sous-directeur chargé du département des politiques et des prestations légales à la caisse nationale des allocations familiales.

Mathématiques et statistiques

M. Cargnello (Gilles), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de Pau.
Mme Maumy-Bertrand (Myriam), maître de conférences à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg-I.

Économie

M. Domin (Jean-Paul), maître de conférences à l'UFR sciences économiques de l'université de Reims, Champagne-Ardennes.
M. Perennes (Pierre), agent comptable de la caisse régionale d'assurance maladie des Pays de la Loire.

Sciences de la vie-santé publique

Pr. Chauvin (Franck), épidémiologiste à l'institut de cancérologie de la Loire.

Dr. Prieur (Jean-Paul), médecin-conseil régional adjoint au cabinet du médecin-conseil national de la CNAMTS.

Article 5

Examineurs spécialisés pour l'épreuve facultative de langue à l'écrit

Allemand

Mme Latrubesse (Marie-Hélène), professeure agrégée d'allemand au collège Marcel-Pagnol de Vernouillet.

Mme Simonnet (Catherine), professeure d'allemand au collège Michel-Chasles d'Epernon.

Anglais

Mme Mackney (Rachel), professeure certifiée d'anglais à l'université de Saint-Étienne.

M. Mondon (René-Pierre), professeur agrégé d'anglais à l'université de Saint-Étienne.

Espagnol

Mme Aranéga (Carmen), professeure certifiée d'espagnol au collège Jean-Rous à Pia.

Mme Rahmouni (Marisol), professeure certifiée d'espagnol au collège La Côte-Radiieuse à Canet-en-Roussillon.

Italien

Mlle Leclerc (Stéphanie) professeure certifiée d'italien au lycée Duhamel-du-Monceau à Pithiviers.
Mme Carofano Lestrade (Colomba), professeure certifiée d'italien au collège de Brou à Bourg-en-Bresse.

Article 6

Suppléants

Jury commun aux deux concours

M. Chevalier (Claude), directeur de la caisse d'allocations familiales de la Roche-sur-Yon.

M. Coursier (Philippe), maître de conférences à la faculté de droit de Montpellier-I.

M. Khennouf (Mustapha), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Marchand (Daniel), directeur de l'union régionale des caisses d'assurance maladie de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Mattera (Michel-Henri), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Vericel (Marc), enseignant-chercheur chargé de la formation continue à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Jury des épreuves techniques orales

M. Davila (Michel), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie d'Albi.

M. Tournaux (Sébastien) maître de conférences à l'université Montesquieu Bordeaux-IV.

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 30 juin 2010.

Pour les ministres et par délégation :

*Le directeur du travail chargé
de la sous-direction du travail
et de la protection sociale,*

E. TISON

Pour le directeur de la sécurité sociale :

*Le sous-directeur de la gestion,
et des systèmes d'information,*

F. GODINEAU